Rapport Moral et Financier

Assemblée Générale du 8/09/2022

Début de séance : 18h

- Présentation de la rentrée par Mme LAMOINE et Mr ASSERAY, principale et principal adjoint du collège
- Bilan des activités de l'année 2021/2022
- Rapport financier 2021/2022
- Présentation du rôle du parent délégué de classe, des membres élus siégeant dans les différentes commissions
- Présentation des prochaines élections

Présentation par Mme LAMOINE et Mr ASSERAY de la rentrée du collège

Mme Lamoine, la nouvelle principale se présente ainsi que son chien Bilbo, médiateur canin. Elle arrive de l'académie de Lyon. Elle est ravie de sa rentrée et de l'accueil qui lui a été réservé par les divers personnels du collège.

Tous les surveillants, la principale, le principal et les CPE sont équipés de talkie-walkie pour communiquer plus facilement entre eux.

Une demande de vidéosurveillance a été faite par la principale.

Nombre de divisions rentrée 2022 : 34 divisions

- 6eme : 7
- 5eme : 9
- 4eme : 9
- 3eme : 9

Nombre de divisions rentrée 2021 :

- 6eme : 9
- 5eme : 9
- 4eme : 9
- 3eme : 8

Le collège accueille cette année 899 élèves inscrits pour la rentrée 2022 dont 720 demi-pensionnaires pour une capacité d'accueil du réfectoire de 220 + 176 jeunes. On ne constate pas de problème de services pour le moment. Les effectifs ont baissé en cette rentrée 2022 (- 106 élèves : 1005 à la rentrée 2021).

Présentation des divers personnels du collège

Il manquait à la rentrée une stagiaire d'anglais et un professeur de technologie. Finalement deux nouveaux professeurs sont nommés ils commencent lundi.

Point sur les AED : 13 AED dont 9 temps plein, pour la plupart recruté dans l'été.

Les deux CPE sont : Mme Chaminade et Mme Banckaert, aucune des deux n'est responsable d'un niveau de classe en particulier. Elles présideront au même titre que Mme Lamoine et Mr Asseray quelques conseils de classe.

Un poste d'AED étiqueté APS (Agent polyvalent de sécurité) va être crée.

13 AESH accompagnent les élèves en situation de handicap.

Projets / Dates à retenir :

Le stage pour les élèves de 3ème aura lieu la semaine avant les vacances de Noël.

Deux brevets blancs sont prévus comme les années précédentes.

Pour les 3èmes, du théâtre avec l'association oxo.

Pour les classes de 5ème des animations (addictions et rappel à la loi) sont prévues.

Travaux :

La réhabilitation de la cour est en cours. Le portail de livraison a été abimé. Le manque de matériel ralentit l'avancée des travaux.

Date du prochain Conseil d'administration

Prochain CA : date à venir

Taux de réussite au brevet :

Le taux de réussite du collège est de 78% et 80% des admis ont eu une mention.

Réunion de rentrée : Les 20 et 22 septembre

Premier conseil de classe :

En 2022 : ils auront lieu semaine 48 ou semaine 49

Activités de la FCPE

Représentation dans les instances du collège

La FCPE est un axe de transmission entre les parents d'élèves et l'administration du collège dans les problèmes du quotidien. L'intégralité du bureau participe au conseil d'administration et reste joignable par le mail de la FCPE ainsi que par le site WEB de la FCPE (Rubrique contact). Toute prise de contact fera l'objet d'une prise en charge par l'un des membres du bureau.

Chaque année, les parents élus participent aux commissions permanentes, aux conseils d'administration, aux conseils de discipline, aux commissions éducatives et aux commissions éducation santé et citoyenneté. Afin de garantir la présence des parents d'élèves dans ces différentes instances de pilotage du collège, il est nécessaire de présenter une liste de 14 personnes (7 titulaires et 7 suppléants) qui se répartiront sur ces réunions.

Le conseil local FCPE est donc partie prenante des décisions influençant la vie du collège.

Nous sommes reçus par la direction pour faire le point trimestriellement sur la vie du collège ainsi que pour évoquer les problèmes récurrents du collège remontés par les parents et les élèves (absence prolongée de professeur, non remplacement, demi-pension : organisation, gaspillage et qualité des repas, travaux dans le collège, problème d'enseignement dans certaines matières). Ces remontées font donc l'objet de discussions hors des conseils de classe.

Le conseil local intervient auprès des autorités de tutelle du collège (Inspection académique, Conseil départemental, Mairie d'Eysines) dans le but d'accompagner les demandes des parents. Il supporte aussi régulièrement les requêtes de l'administration du collège et des professeurs. (Demande de travaux dans l'enceinte du collège, demande de ressources supplémentaires en professeur, surveillant et agent).

En pratique, nous avons œuvré pour le remplacement des enseignants absents ou non nommés en technologie et anglais. De nombreux courriers ont été rédigés et adressés à la DSDEN, au rectorat et au médiateur académique. Nous encourageons les familles à nous signaler les absences de plus de 15 jours non remplacées, à manifester leur inquiétude auprès de la direction et leur mécontentement au médiateur académique si les absences perdurent.

Nous nous sommes également associés à l'équipe d'enseignants pour manifester notre désaccord lors de la mise en œuvre de la Dotation Globale Horaire qui prévoyait la suppression des sections européennes. Là encore de nombreux courriers ont été rédigés et nous nous sommes déplacés à la DSDEN pour être reçus.

Conseils de classe

Les parents adhérents FCPE peuvent participer aux conseils de classe. Ils sont au nombre de deux par conseil. Notre représentation est importante car elle permet de faire remonter, par le biais de questionnaires, les problèmes rencontrés par les élèves et leurs parents dans la vie de classe et son organisation.

Les questionnaires sont disponibles sur le site FCPE. Ils sont à faire évoluer dans la forme car peu de retours parfois. Une tentative numérique a été menée mais sans réel succès, à continuer de faire évoluer (recrutement de nouveaux parents « geek » ?)

Une réunion préparatoire au conseil de classe sera organisée au mois de novembre afin de permettre aux nouveaux arrivants de se familiariser avec ce RDV trimestriel.

En pratique, des problématiques concernant les heures de vie de classe ou de « devoirs faits » ont été abordées lors de ces conseils de classe et des solutions ont pu être trouvées par la suite. La charge de travail personnel inégalement réparti dans la semaine a aussi pu faire l'objet de régulation.

Rappel : les parents présents représentent l'ensemble des élèves de la classe et peuvent donc à ce titre faire part de leurs questions ou de leurs remarques. Le rôle des parents représentants n'est pas uniquement de prendre des notes et d'être informé en premier des résultats de son enfant;)

Bourse aux fournitures

Le bureau FCPE du collège a continué la bourse aux fournitures. Cette année a été aussi porteuse que l'année précédente avec une quarantaine de commandes. Les fournitures ont été globalement bien préparées.

Aucun profit n'est fait par la FCPE sur les fournitures. C'est le prix coûtant des fournisseurs qui sont proposés aux parents. Les parents qui participent à la préparation et la distribution sont complètement bénévoles. Nous les remercions vivement.

De nombreuses actions peuvent être menées pour le bien être des élèves mais pour cela il faut que les parents se mobilisent et apportent leur pierre à l'édifice même de façon très ponctuelle.

Bilan financier

Voici un état des lieux du solde de notre compte.

DATE	LIBELLE	MONTANT CREDIT	MONTANT DEBIT	SOLDE	
	Ancien solde au 31/07/2021	**3 714,20 €**			
				3 714,20 €	
02/09/2021	Chèque n° 5971605 ABI Fournitures		2 279,35 €		
09/09/2021	Chèque n° 5971606 Calculettes		290,00 €		
23/09/2021	Remise de 19 chèques adhésions/BF	514,86 €			
				1 659,71 €	
09/10/2021	Remise de 6 chèques adhésions	90,10 €			
22/10/2021	Chèque n° 5971607 IBG photocopie		171,60 €		
				1 578,21 €	
26/11/2021	Remise de 5 chèques adhésions	75,15 €			
				1 653,36 €	
20/12/2021	Chèque n° 5971608 adhésions 2021-22 FCPE 33		795,55 €		
30/12/2021	Chèque n° 5971609 Facture Super U Chocolat		66,90 €		
				790,91 €	
18/02/2022	Remise 1 chèque adhésion fcpe 33	20,40 €			
				811,31 €	
21/03/2022	Chèque n° 5971611 Service sanitaire ChU BDX		35,76 €		
				775,55 €	
23/06/2022	Chèque n° 5971610 Facture achat Mme Canler		7,90 €		
				767,65 €	
22/07/2022	Remise de 40 chèques fournitures FCPE	2 264,59 €			
				3 032,24 €	
02/08/2022	Remise de 4 chèques fournitures	219,19 €			
03/08/2022	Chèque n° 5971612 ABI MAJUSCULE Fournitures		554,60 €		
				2 696,83 €	

Espèces					
	Enveloppe liquide	53,07 €		**53,07 €**	
09/10/2021	Super U Achat clé USB		12,99 €	**40,08 €**	
26/11/2021	Remboursement trop perçu adhésion Lossent		4,00 €	**36,08 €**	
31/05/2022	Super U Achat 1 ramette papier blanc		3,64 €	**32,44 €**	
22/07/2022	Fournitures scolaires	3,57		**36,01 €**	
30/08/2022	Remboursement trop perçu adhésion Mouad		3,40 €	**32,61 €**	
30/08/2022	Adhésion FCPE LOPES	14,35 €		**46,96 €**	
30/08/2022	Adhésion FCPE DUPIN	14,35 €		**61,31 €**	**SOLDE**

Solde du compte bancaire et espèces = 2 758.14 €

Les principaux mouvements financiers sont représentés par les postes ci-dessous

- Photocopies et dossiers pour les conseils de classe, affranchissement de courriers
- Participation à divers achats (ruban pour la journée du harcèlement/Chocolat personnel collège)
- Adhésion et paiement des fournitures par les parents
- Achat des fournitures auprès de 2 fournisseurs : TSP pour les calculatrices (préconisé par FCPE33) et ABI MAJUSCULE pour le reste du matériel scolaire.

Voir la participation de la FCPE à des projets pédagogiques du collège sur la base du solde restant.

Élection des représentants des parents d'élèves

Le **7 octobre prochain** se tiendra l'élection des représentants des parents d'élève. La FCPE constitue une liste de 14 personnes dont les 6 membres du bureau de l'association FCPE.

- Scrutin le vendredi 7 octobre.
- Établissement de la liste électorale au plus tard le vendredi 16 septembre minuit.
- Dépôt des candidatures : lundi 26 septembre au plus tard 0h00.
- Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté : mercredi 28 septembre 0h00.
- Remise ou envoi du matériel de vote aux parents : vendredi 30 septembre.

Missions : représentations aux instances institutionnelles, gestion des conseils de classe, gestion des problématiques matérielles (casier, poids du cartable, bourse aux fournitures…), communications aux familles, gestion page Facebook, enseignants manquants….

Une liste d'émargement circule où chaque parent peut se positionner : pour être élu des parents d'élève, il faut être sur la liste FCPE aux élections. Sinon on peut simplement être parent délégué au conseil de classe, à condition d'être à jour de son adhésion FCPE.

Membres candidats aux élections.

7 Titulaires	**7 suppléants**
Patricia Delecambre : Candidate	Antoine Fenayon : Candidat
Romain Pagnac : Candidat	Emilie Poupin : Candidat
Valérie Bouquillon : Candidate	Isabelle Kérouanton : Candidate
Sandrine Bérengé : Candidate	Maryne Dubayle : Candidate
Gaëlle Vigneau : Candidate	Habibata Diabara : Candidate
Sophie Fondecave : Candidate	Nadia Benali : Candidate
Marie Comte : Candidate	Sandrine Pasquet : Candidate

Membre du bureau Sortant (Démissionnaire)

Laetitia Mauhé-Berjonneau (Démissionne)

Antoine Fenayon (Reste au collège)

Marie Comte (Reste au collège)

Bénédicte Montessuy (Démissionne de droit)

Sophie Fondecave (Reste au collège)

Sylvie Baquey (Démissionne de droit)

Gaelle Vigneau (Reste au collège)

Vote :

14 votes dont 2 procurations pour le bureau / 0 abstention / 0 contre

La mise sous pli aura lieu le mercredi 28 septembre à partir de 16h (date à confirmer avec la direction du collège)

Membres du nouveau bureau élu

– Président(e) : Patricia Delacambre

– Vice-Président(e) : Romain Pagnac

– Trésorière Valérie Bouquillon

– Trésorière adjointe Sandrine Bérengé

– Secrétaire Gaëlle Vigneau

– Secrétaire adjointe Sophie Fondecave

– Marie Comte
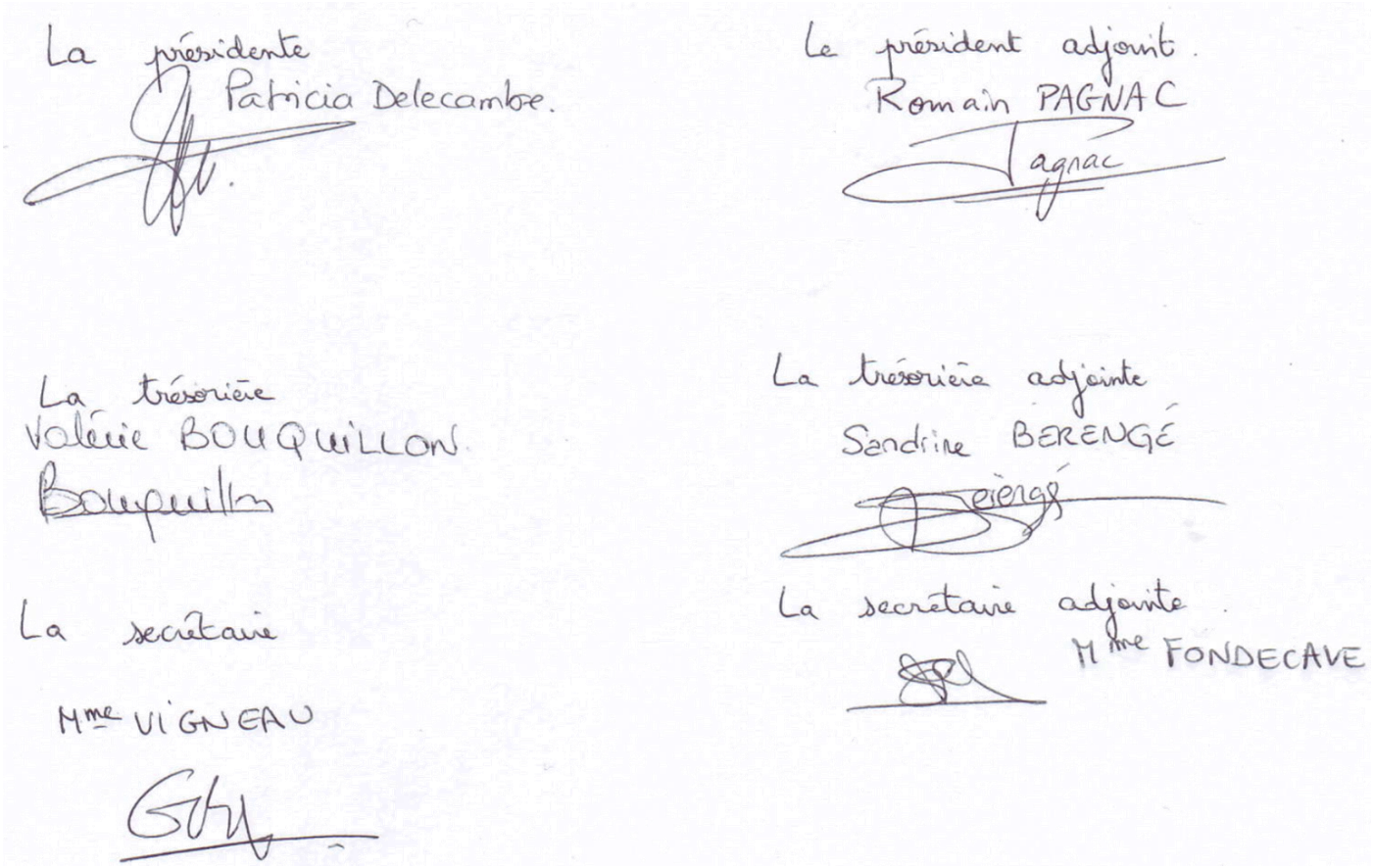
Clôture de séance : 21h